



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Informations générales

Email de contact : pref-crte@charente-maritime.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 28 octobre 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté de communes

Nom de la structure porteuse : Communauté de communes d'Aunis Atlantique

Si protocole de préfiguration : date de signature : 09 juillet 2021

Signataires

Nature des signataires du CRTE : Nom: CC Aunis Atlantique, nature: CC, SIREN: 200041499

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PLUI
- TEPos

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat local de Santé
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC)
- Contrat territoire lecture (CTL)
- Convention globale CAF
- Convention territoire et Neoterra
- LEADER
- Contrat ENS
- Contrat de dynamisation et de cohésion (CR)

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- France services

- Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- AXE 1 Un territoire garant d'un développement maîtrisé, protégeant les milieux naturels, la biodiversité et s'adaptant au changement climatique
- AXE 2 - Un territoire sobre, qui valorise durablement son cadre de vie en s'appuyant sur ses ressources locales, son environnement naturel
- AXE 3 - Un territoire solidaire et créateur de liens où les citoyens et les collectivités s'impliquent au service de la transition socio-écologique
- AXE 4 - Pour une nouvelle économie attractive et durable, innovante et créatrice d'emplois porteuse d'une identité forte pour le territoire

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Circuits courts agricoles
- Pratique agricole durable, agro-écologie
- Restauration et alimentation durable
- Espaces publics, espaces verts
- Extension urbaine maîtrisée
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Opération de requalification (friches...)
- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Ecologie industrielle et économie collaborative
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Emploi et Insertion
- Sensibilisation et animation de la transition
- Tourisme durable
- Economie, production et consommation durable
- Commerce, artisanat de proximité
- Efficacité énergétique
- Production d'énergies renouvelables
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements

- Transports en commun
- Culture et patrimoine
- Sport
- Usages et inclusion numériques
- Santé et soins
- Tiers Lieux

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 16

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 40

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Cyclad et Parc Naturel régional du Marais Poitevin

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : Questionnaires / enquête numérique et Concertation élus/techniciens

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

- Restauration et alimentation durable
- Efficacité énergétique
- Organisation des déplacements
- Gestion des risques (inondations...)
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions : Oui

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : NON

Mobilisation d'une ingénierie externe : CEREMA

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Non

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€